

# ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

*A Paris, le 5 décembre 2011*

Début 2011, le Centre Médical de l'Institut Pasteur a obtenu, de l'Agence Française de NORmalisation (AFNOR), une certification de conformité au référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS) et du Regroupement National des Organismes Gestionnaires des Centres de Santé (RNOGCS) pour l'évaluation des centres de santé.

Cette démarche s'inscrit dans la politique Qualité, Sécurité, Environnement et Développement Durable de l'Institut en intégrant la volonté du CMIP :

- de renforcer la sécurité du patient, du public et du personnel au contact du patient,
- de maintenir un niveau élevé de confidentialité et de quiétude des soins,
- d'améliorer l'accessibilité et l'orientation des patients,
- d'offrir au patient un accueil respectueux et efficace,
- de mettre en place un système de gestion du dossier médical répondant au référentiel,
- de connaître les besoins de ses patients pour mieux les prendre en compte,
- d'apporter une amélioration continue dans la qualité des soins et du service rendu grâce à la mise en place du développement professionnel continu des professionnels de santé du centre.

L'objectif de l'année 2012 est de répondre aux exigences de la HAS afin de maintenir la certification du Centre Médical par l'AFNOR.

Pour cela, la Direction du CMIP a constitué un Groupe Qualité. Il est le garant de la mise en place et du renforcement du processus d'amélioration continue du Centre Médical.



**Le Directeur,  
Dr Paul Henri Consigny**